



LISTE DE CONTRÔLE POUR VISA SCHENGEN (C) – AFFAIRES

LE DEMANDEUR DOIT SE PRÉSENTER EN PERSONNE. NE PAS AGRAFER LES DOCUMENTS. LES CAPTURES D'ÉCRAN OU LES PHOTOS NE SONT PAS ACCEPTÉES.

- ORIGINAL ET 1 COPIE (LES ORIGINAUX ET/OU LES COPIES CERTIFIÉES SERONT RESTITUÉS).

1.	☐	FORMULAIRE DE DEMANDE DE VISA : rempli en anglais et signé par le demandeur (pour les mineurs : signé par les deux parents et le tuteur légal).
2.	☐	1 PHOTO BIOMÉTRIQUE : photo couleur (prise au cours des 6 derniers mois), format OACI (35 mm x 45 mm), fond blanc, visage de face. Les photos scannées ou photocopiées ne sont pas acceptées.
3.	☐	PASSEPORT : original et copie de la page d'identification, ainsi que des copies des visas précédents pour l'espace Schengen, les États-Unis ou le Royaume-Uni. Il doit être valable au moins 3 mois après la date de fin du séjour, avoir été délivré au cours des 10 dernières années, être signé et comporter 2 pages vierges. Si les visas figurent sur un ancien passeport: copie de la première page et des visas concernés.
4.	☐	Pour les ressortissants autres que ghanéens ou togolais : une pièce d'identité ghanéenne ou togolaise, ou une preuve de résidence légale (permis de séjour, statut de résident permanent, permis d'études accompagné d'une lettre officielle de l'université ou cachet de réadmission). Le document doit être valide au moins trois mois au-delà de la durée du séjour. Le cachet de permis de visiteur n'est pas accepté.
		INVITATION OFFICIELLE D'UNE ENTREPRISE ITALIENNE: FORMAT OFFICIEL. Doit inclure : • Lettre d'invitation professionnelle signée par un représentant légal (télécharger ici) • Objet précis du voyage • Durée exacte du voyage d'affaires • Billets d'entrée pour le salon professionnel, le cas échéant • Détails concernant la prise en charge des frais (à préciser) • Profil de l'entreprise (extrait d'immatriculation à la Chambre de commerce) datant de moins de 6 mois • Cachet officiel et signature du représentant légal • Copie de la pièce d'identité ou du passeport de l'invitant (avec signature)
5.	☐	PREUVE DE REVENUS PERSONNELS RÉGULIERS ET/OU DE MOYENS DE SUBSISTANCE
	☐	(Obligatoire) Relevés bancaires personnels (accompagnés du formulaire d'autorisation bancaire dûment rempli). Relevés de compte bancaire personnel originaux et certifiés (affichant un solde créditeur) couvrant les 3 derniers mois ; émis au plus tard un mois avant la date de dépôt ; tamponnés et signés sur chaque page.
	☐	Si le demandeur est salarié : • Lettre originale sur papier à en-tête de l'entreprise (émise dans les 30 jours précédant le dépôt de la demande), adressée à l'Ambassade d'Italie, indiquant: a. Le nom du demandeur, son poste, la date et les conditions de son emploi, ainsi que son salaire mensuel net. b. Les jours de congé approuvés, ainsi que l'objet et les dates du voyage. c. Les bulletins de salaire des 3 derniers mois (faisant apparaître la banque de versement correspondant au compte personnel déclaré). • La lettre doit mentionner l'adresse physique et postale complète de l'entreprise, son numéro de téléphone et son adresse e-mail. • Il faut indiquer le nom et le poste du signataire, son adresse e-mail professionnelle et son numéro de téléphone portable, ainsi que comporter une signature originale et le cachet en relief de l'entreprise. • Les scans couleur et les signatures électroniques ne sont pas acceptés.
	☐	Si le demandeur est chef d'entreprise ou travailleur indépendant : • Documents officiels relatifs à l'entreprise au Ghana ou au Togo (certificat d'immatriculation, formulaire A, licence commerciale). • Situation financière de l'entreprise (originaux certifiés des relevés bancaires des 3 derniers mois).
	☐	Si le demandeur est retraité : Documents attestant la perception d'une pension ou d'une autre forme de soutien financier. Autres documents : Titres de propriété, contrats de bail, etc.
6.	☐	ASSURANCE MÉDICALE DE VOYAGE INDIVIDUELLE Elle doit couvrir toute la durée du séjour, indiquer le nom complet du demandeur tel qu'il figure sur son passeport, être valable pour l'ensemble de l'espace Schengen et offrir une couverture minimale de 30 000 € pour les frais d'hospitalisation d'urgence ou de rapatriement. Le cachet et la signature de la compagnie d'assurance sont requis.

7.	☐	DOCUMENTS DE VOYAGE • Réservation de vol aller-retour avec code de réservation (PNR), émise par une agence ou une compagnie aérienne fiable, indiquant le nom complet du demandeur (tel qu'il figure sur son passeport) ainsi que les villes de départ et de destination. • Justificatif d'hébergement à l'hôtel pour toute la durée du séjour (nom et adresse de l'hôtel, ainsi que les noms complets de tous les demandeurs). • En cas d'hébergement chez de la famille ou des amis : formulaire de « Déclaration d'hébergement » dûment rempli (PDF). Autres précisions: dates, villes et moyens de transport utilisés pour les déplacements au sein de l'espace Schengen; en cas de voyage vers des pays hors espace Schengen au cours du même séjour, les titres de transport et un visa valide doivent être présentés.

Important notes:

The submission of false or forged documents results in automatic rejection and reporting to the authorities.